

# PRB COLOR IMPER & IMPERMAT



## REVÊTEMENT D'IMPERMÉABILISATION POUR PAROIS VERTICALES EXTÉRIEURES

### NORMES DE RÉFÉRENCE :

DTU 42.1 / NFP 84-403 : I<sub>1</sub> à I<sub>4</sub>

NFT 36.005 : FAMILLE 1 - CLASSE 7D

### CLASSIFICATION EUROPÉENNE :

G<sub>3</sub> S<sub>1</sub> E<sub>4</sub> à V<sub>2</sub> W<sub>2</sub> A<sub>2</sub> à A<sub>5</sub> C<sub>1</sub>

### RÉSISTANCE À LA FISSURATION :

A<sub>2</sub> : 1 x 300 g/m<sup>2</sup>

A<sub>3</sub> : 2 x 250 g/m<sup>2</sup>

A<sub>4</sub> : 2 x 400 g/m<sup>2</sup>

A<sub>5</sub> : 2 x 400 g/m<sup>2</sup> + Armature  
+ 400 g/m<sup>2</sup>

Finition d'aspect : Mat ou Velouté

Possibilité d'une finition plus traditionnelle  
avec le PRB CREPIMUR Souple M ou, G.

Existe dans la gamme des couleurs PRB.  
(Couleur limitée au Coeff. d'absorption  
solaire < à 0.7)

Produit ayant une très bonne perméance à  
la vapeur d'eau, qui laisse respirer le mur.

## DOMAINE D'EMPLOI

### PAROIS VERTICALES EXTÉRIEURES

#### • USAGE

– Revêtement d'imperméabilité microporeux pour parois verticales extérieures.

#### • DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

– DTU 42.1 P1-2, DTU 42.1 P2, DTU 44.1 DTU 59.1, DTU 59.2, DTU 26.1-P1, DTU 20.1.

#### • SUPPORTS ADMISSIBLES

Parois verticales extérieures en service, recouvertes de revêtements organiques ou assimilés (peintures, RPE) adhérents et, en bon état, comme définis par la norme NFP 84-404 -1-1 du DTU 42.1 P1-1.

- Béton banché ou, préfabriqué, brut ou recouverts d'enduit à base de liants hydrauliques traditionnels ou, monocouche.
- Maçonneries de petits éléments recouvertes d'enduit à base de liants hydrauliques traditionnels ou monocouche.
- Revêtements scellés ou collés en petits éléments à base de pâte de verre ou, de carreau céramiques avec ou sans ragréage préalable.
- Enduit traditionnel au plâtre ou, plâtre/chaux pour façades extérieures.
- Autres supports : consulter le service technique.

#### • SUPPORTS INTERDITS

*En intérieur de locaux.*

- Parois faisant à la verticale un angle supérieur à 10° sauf pour les bandeaux, corniches de largeur limitée à 30 cm.
- Balcons, loggias, dessus, sous face et, nez de dalles.
- Parois soumises ou exposées à des remontées capillaires (soubassements) et/ou présentant un défaut d'étanchéité de la face opposée à celle traitée.
- Sur des parois avec absence de protection haute et, ou de continuité verticale.

#### • CONDITIONS D'APPLICATION

– Le support doit être sec (humidité inférieure à 5 % en masse) avec une température superficielle comprise entre +5° C et +35° C.

L'hygrométrie de l'air ambiant doit être inférieure à 80 % avec une température extérieure d'au moins 5° C minimum.

– **Ne pas appliquer :**

- Par temps de gel, sur supports gelés ou, en cours de dégel.
- Par temps humide ou, risque de pluie (couloires, pelage).
- En plein soleil, par vent fort (déshydratation, reprise).

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

#### • COMPOSITION

Copolymère acrylique réticulable, dioxyde de titane, carbonate de calcium, adjuvants spécifiques, eau.

#### • PRODUIT

- Extrait sec : pondéral : 70 % ± 2 %.
- Masse volumique à 20° C : 1.4 kg/litre ± 0.05.
- Épaisseur théorique du film : 800 g/m<sup>2</sup> environ 0.41 mm.
- Délai de **recouvrement** à 20° C et 65 % d'hygrométrie relative : **24 h.**

**NB :** Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais de laboratoire ou de chantiers. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

## MISE EN ŒUVRE

#### • PRÉPARATION DU SUPPORT (SE RÉFÉRER AU DTU 42.1)

- Toute application de peinture **PRB COLOR IMPER**, doit se faire sur support plan, sec, propre, sain, et solide, dépourvu de toutes pulvérulence ou trace d'huile de coffrage.
- Traiter les supports contaminés par des micro-organismes avec un produit d'assainissement de gamme **PRB ACTIDÉMOUSSE**.
- Laisser sécher les bétons ragrésés et/ou enduit (cf. DTU 42.1) avant l'application d'une peinture.
- Les tranches hautes doivent être protégées par des ouvrages spécifiques de protection (couvertine, chaperon, ...)
- Dans le cas de grandes surfaces, travailler par panneautage de façon à éviter le risque de reprise et que l'application se fasse sur l'ensemble du panneau sans interruption.

**Conditions à respecter pour les supports recouverts d'un ancien revêtement organique.**

- Les peintures et revêtements de type polyuréthane et époxy seront systématiquement éliminées.
- Dans certaines conditions, il est possible de ne pas décaper les anciens revêtements organiques, uniquement si ceux-ci sont en bon état, non écaillés, adhérents et, non sensibles à la détrempe.
- Ces différents critères doivent être vérifiés par une étude préalable à l'exécution des travaux.
- Cette étude doit être réalisée avant l'appel d'offres, par un organisme indépendant pour les chantiers supérieurs à 500 m<sup>2</sup>.
- Cette étude peut être réalisée par l'entreprise chargée des travaux dans le cadre de chantier inférieur à 500 m<sup>2</sup>.
- En l'absence d'étude préalable ou de résultats insuffisants, il y aura lieu de prévoir l'élimination totale des revêtements organiques existants.

Cas de figure :

Épaisseur du revêtement en place	Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité à mettre en place			
	Classe A <sub>2</sub> (I <sub>1</sub> )	Classe A <sub>3</sub> (I <sub>2</sub> )	Classe A <sub>4</sub> (I <sub>3</sub> )	Classe A <sub>5</sub> (I <sub>4</sub> )
< à 300 µm	Étude préalable	Étude préalable	Étude préalable	Étude préalable
≥ à 300 µm	Étude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire

## • PRÉPARATION DU PRODUIT

- La peinture **PRB COLOR IMPER** est prête à l'emploi, tout ajout autre que de l'eau est strictement interdit et annulerait la garantie du fabricant (couche diluée à 30 %).
- Avant emploi, ré-homogénéiser à faible vitesse (500 tr/mn) avec un malaxeur à peinture.
- **PRB COLOR IMPER** peut être appliqué à la brosse ou, au rouleau.
- Le nettoyage des outils se fait à l'eau claire.

## • TABLEAUX DE PRESCRIPTION

Consommation minimale en g/m<sup>2</sup>.

PRESCRIPTION avec finition lisse PRB COLOR IMPER										
Défauts	Classe	Fonction	Traitement	Impressions et/ou ou			Couche intermédiaire	Couche de finition		Épaisseur sèche théorique totale minimale
				Fixateur de fond PRB ACCROFOND I *	Régulateur de fond PRB CRÉPIFOND F ou G	PRB COLOR IMPER dilué à 30 %		PRB COLOR IMPER pure	PRB COLOR IMPER pure	
Porosités, faiencage, Micro-fissures < à 0,2 mm	E4 V2 W2 A <sub>2</sub> I <sub>1</sub>	Masquer la micro-fissure et la décorer.	Pas de traitement.	150 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	200 g/m <sup>2</sup>	/	300 g/m <sup>2</sup>		0,2 mm
Fissures < à 0,5 mm	E4 V2 W2 A <sub>3</sub> I <sub>2</sub>	Traiter les façades des fissures existantes et décorer.	Appliquer la peinture à la brosse dans les fissures	150 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	200 g/m <sup>2</sup>	250 g/m <sup>2</sup>	250 g/m <sup>2</sup>		0,3 mm
Fissures < à 1 mm	E5 V2 W2 A <sub>4</sub> I <sub>3</sub>	Traiter les façades des fissures	Griffer les fissures et les traiter au PRB MASS CRYL PLUS	150 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	200 g/m <sup>2</sup>	400 g/m <sup>2</sup>	400 g/m <sup>2</sup>		0,4 mm
Fissures < à 2 mm	E5 V2 W2 A <sub>5</sub> I <sub>4</sub>	Traiter les façades des fissures existantes et à venir, et décorer.	Ouvrir les fissures et les reboucher.	150 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	200 g/m <sup>2</sup>	2 x 400 g/m <sup>2</sup> + armature spéciale imper tissée.	400 g/m <sup>2</sup>		0,6 mm

PRESCRIPTION avec finition granitée PRB CRÉPIMUR SOUPLE M ou G										
Défauts	Classe	Fonction	Traitement	Impressions et/ou ou			Couche intermédiaire	Couche de finition		
				Fixateur de fond PRB ACCROFOND I *	Régulateur de fond PRB CRÉPIFOND F ou G	PRB COLOR IMPER dilué à 30 %		PRB COLOR IMPER pure	PRB CRÉPIMUR SOUPLE M (finition talochée)	
Porosités, faiencage, Micro-fissures < à 0,2 mm	E4 V2 W2 A <sub>2</sub> I <sub>1</sub>	Masquer la micro-fissure et la décorer.	Pas de traitement.	150 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	/	2,3 kg/m <sup>2</sup>	3,5 kg/m <sup>2</sup>	
Fissures < à 0,5 mm	E4 V2 W2 A <sub>3</sub> I <sub>2</sub>	Traiter les façades des fissures existantes et décorer.	Appliquer la peinture à la brosse dans les fissures	150 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	200 g/m <sup>2</sup>	250 g/m <sup>2</sup>	2,3 kg/m <sup>2</sup>	3,5 kg/m <sup>2</sup>	
Fissures < à 1 mm	E5 V2 W2 A <sub>4</sub> I <sub>3</sub>	Traiter les façades des fissures	Griffer les fissures et les traiter au PRB MASS CRYL PLUS	150 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	200 g/m <sup>2</sup>	400 g/m <sup>2</sup>	2,3 kg/m <sup>2</sup>	3,5 kg/m <sup>2</sup>	
Fissures < à 2 mm	E5 V2 W2 A <sub>5</sub> I <sub>4</sub>	Traiter les façades des fissures existantes et à venir, et décorer.	Ouvrir les fissures et les reboucher.	150 g/m <sup>2</sup>	250 à 300 g/m <sup>2</sup>	200 g/m <sup>2</sup>	2 x 400 g/m <sup>2</sup> + armature spéciale imper tissée.	2,3 kg/m <sup>2</sup>	3,5 kg/m <sup>2</sup>	

### PRB ACCROFOND I\* :

L'application éventuelle du fixateur de fond **PRB ACCROFOND I**, se réalise sous la responsabilité de l'applicateur qui sera le seul apte à juger de la qualité de son support et de l'utilisation préalable d'un fixateur de fond.

## CONDITIONNEMENT

- Seaux plastiques de 17 kg.
- Palette de 22 seaux soit 374 kg sous gaine thermorétractable.
- Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, teinte, n° de lot.



17 kg

## CONSERVATION

- Stockage à l'abri du gel et des hautes températures (de l'ordre de 40°C) dans son conditionnement d'origine, garantie 12 mois.

**NB :** Tout seau entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés